



## PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 12 février 2024

#### **MATCH DE FOOTBALL OL/OGCN : DES MESURES D'INTERDICTION**

Un match de football opposant l'Olympique Lyonnais (OL) à l'OGC Nice (OGCN) se déroulera le vendredi 16 février 2024 à 21h00 au Groupama Stadium dans le cadre de la 22<sup>ème</sup> journée de Ligue 1 Uber Eats.

Afin de prévenir d'éventuels incidents et troubles à l'ordre public, la circulation et le stationnement sur la voie publique dans le centre-ville de Lyon ainsi que l'accès au stade et ses abords seront interdits, le vendredi 16 février, pour toute personne se prévalant de la qualité de supporter de l'OGC Nice, ou se comportant comme tel.

**Seuls les supporters ayant respecté l'obligation de déplacement collectif en autocar, organisé par le club ou une association de supporters de l'OGC NICE, seront autorisés dans le « secteur visiteurs » du Groupama Stadium.**

Par ailleurs, le transport et l'utilisation de tous pétards ou engins pyrotechniques ainsi que la possession de boissons alcoolisées seront interdits à l'intérieur et aux abords du Groupama Stadium.

Cabinet de la préfète de région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Mél : [pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr)

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

*En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82*



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69